

20 Montée de la Reine Victoria

73100 Tresserve France

Tel : +33-479.35.52.42- Fax : +33-958795251- Mobile : +33-622.20.11.48

היום ב – ד אייר תשפ"ד 10/06/2024

**COMMUNIQUE SUITE A LA PARUTION DU RAV SHMOUEL
ELIAHOU DE LA VILLE DE TZFAT LE JEUDI 6 JUIN 2024, LE 29
IYAR 5784**

Rav SCHMOUEL ELIAHOU affirme que les produits réalisés par les Rabbins ALLOUN pour le Badatz Chug Hatam Sofer de Bnei Brak ne sont pas de confiance.

Il sera rappelé que Rav SCHMOUEL ELIAHOU, ne fait pas partie du grand rabbinat d'ISRAEL et n'a donc à ce titre aucune légitimité à se positionner et à porter quelconque jugement sur le travail des frères Moshe et Yehouda ALLOUN.

De la même façon, ce même Rav ne peut relayer les propos malveillants d'autres rabbins sans avoir respecté la procédure d'usage.

Moshe et Yehouda ALLOUN n'ont jamais été entendus par Rav SHMOUEL ELIAHOU à ce sujet au mépris de la Loi juive.

L'autorité du grand Rabbinat d'ISRAEL, seule compétente pour se prononcer, n'a pas exprimé de réserves sur les produits cités par Rav SCHMOUEL ELIAHOU du Badatz Chug Hatam Sofer de Bnei Brak et des Rabbins ALLOUN ;

La dénonciation calomnieuse est interdite par la Loi Juive et sanctionnée par le code pénal français.

Toute personne relayant les propos de Rav SCHMOUEL ELIAHOU se rendra coupable du même délit.

Une telle façon de procéder interroge sur les raisons qui ont conduit RAV SCHMOUEL ELIAHOU à agir au mépris de la Loi juive et porter atteinte à l'honneur d'autres rabbins sous prétexte de défendre la Kasherout.

Les réelles motivations ne peuvent être religieuses.

Elles sont nécessairement économiques et politiques et en tout état de cause sans lien avec les règles de la Kasherout.

Rav Moshé Alloun

